



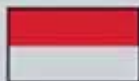
CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR



Rapport d'activité 2013



COOPÉRATION



PRINCIPAUTÉ DE MONACO



RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

Sommaire

APPUI DE LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

SANTÉ ET SECTEUR SOCIAL

- . Renforcement du système de santé du district de Sainte Marie
- . Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme
- . Réduction de la vulnérabilité des femmes et des enfants face à la crise alimentaire récurrente dans le Sud
- . Programme de lutte contre la drépanocytose
- . Prise en charge de la cardiopathie infantile avec « Médecins du Monde »
- . Soutien aux personnes handicapées
- . Programme de recherche avec l'Institut Pasteur portant sur les infections infantiles résistantes aux antibiotiques
- . Renforcement de la qualité des soins de santé par l'amélioration du diagnostic
- . Formation de médecins internes malgaches à Monaco en imagerie médicale
- . Lutte contre le VIH/SIDA avec l'association FIGHT AIDS MONACO

EDUCATION ET FORMATION

- . Renforcement du système de santé du district de Sainte Marie
- . Amélioration des conditions de vie et d'éducation des enfants en situation précaire
- . Appui et réinsertion sociale des jeunes en situation de rue
- . Orphelinat catholique de Fianarantsoa

URGENCE

- . Tempête Haruna – Soutien aux populations

Sommaire

APPUI DU CONSULAT

SANTE

- . Dons en matériels, équipements et consommables médicaux
- . Réhabilitation des centres de santé
- . Appuis à des associations œuvrant dans le secteur de la santé

EDUCATION

- . Dotation en matériels informatiques et outils pédagogiques
- . Amélioration d'infrastructures et de mobiliers scolaires
- . Appui à des programmes de formation
- . Sport scolaire

SOUTIEN AUX ENFANTS

- . Enfance handicapée
- . Enfance en situation de précarité

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

INTERVIEWS DES PARTENAIRES

INTERVENANTS

- . Mme Bakolalao RAMANANDRAIBE RANAIVO HARIVONY, Présidente de l'ASPE
- . Professeur Jean Claude RAZAFIMAHANDRY, Directeur de CHU - JRA
- . Sœur Anne-Claire ESQUILLAN, Responsable Exécutif ONG ANYMA
- . Mme Sitraka RASOLOANDRIANINA, Présidente de l'Orphelinat Henintsoa Enfants de Marie Reine
- . Mme Andrianantenaina RAMIADANARISOA, Présidente de l'Association FFMM
- . Mme Fela RAZAFINJATO, Directrice du Centre Sembana Mijoro

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- ADS** Association Développement et Solidarité
CEG Collège d'Enseignement générale
CENHOSOA Centre Hospitalier de Soavinandriana
CHU Centre Hospitalier Universitaire
CHD Centre Hospitalier de District
CHRR Centre Hospitalier de Référence Régionale
CSB 1 Centre de Santé de Base niveau 1
CSB 2 Centre de Santé de Base niveau 2
DCI Direction de la Coopération Internationale
DRE Département des Relations Extérieures
EDSR Enfants du Sourire Réunion
EPP Ecole Primaire Publique
FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population
OMS Organisation Mondiale de la Santé
PAM Programme Alimentaire Mondiale
PVVIH Personne vivant avec le VIH
SISAL Sambatra Izay SALama 'Heureux celui qui est en bonne santé'
VIM Volontaires Internationaux de Monaco

1ÈRE PARTIE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

**LES APPUIS
DE LA COOPERATION
MONEGASQUE
A MADAGASCAR**

Renforcement du système de santé du district de Sainte Marie

2013 marque la troisième année de mise en œuvre de ce projet qui vise à renforcer l'appui au système de santé et l'accès aux soins de santé de base sur l'île de Sainte-Marie qui abrite quelques 30.000 habitants.

Il fait suite au « Programme d'appui aux services sanitaires de l'Île de Sainte Marie à Madagascar dans la lutte contre le paludisme, la filariose lymphatique et les parasitoses intestinales » financé par le Gouvernement de Monaco pour la période 2005-2009, ainsi qu'au projet « Intensification de la Lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles et le VIH/SIDA dans le District Sanitaire de Sainte Marie à Madagascar » pour la période 2008-2010.

Le nouveau projet, mis en œuvre pour la période de 2010 à 2014 vise la consolidation des acquis des deux précédents programmes dans la lutte contre ces pandémies dans le district de Sainte-Marie.

Les activités menées répondent aux objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer le système de santé et soutenir les structures sanitaires du district pour l'accès aux soins de santé
- Renforcer les acquis de la lutte contre les IST et le VIH/SIDA
- Assurer l'accès à la prévention, au diagnostic et au traitement du paludisme, afin de réduire la morbidité et la mortalité jusqu'à sa pré-élimination
- Maintenir à zéro la prévalence de la filariose lymphatique et prévenir les incapacités liées à cette maladie.



A l'issue de trois années de mise en œuvre, les résultats obtenus sont encourageants. La tendance du nombre des cas de paludisme dans le district a montré une nette diminution depuis 2010. La mise en œuvre des différentes activités de prévention, de prise en charge précoce, de dépistage actif et de surveillance on contribué à cette amélioration. En 2013, les cas de décès dus au paludisme sont au nombre de 2.

Pour ce qui est de la filariose lymphatique, le district de Sainte Marie peut aller vers la pré-élimination. Grâce aux tours de Distribution de Masse de Médicaments (DMM), la prévalence de la microfilarémie qui était de 20% en 2004 est passée à 1%.

Par ailleurs, une diminution du nombre de cas d'Infections Sexuellement Transmissibles est retrouvée depuis 2010. En 2013, le nombre cumulé de Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) est de 28. Ces avancées sont dues à un renforcement de la sensibilisation pour se faire tester par les agents communautaires, et par le dépistage effectué par ces agents.



Financement : 355.000 € de 2010 à 2013

Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme

Construit en 2010 sur financement du Gouvernement Princier pour une enveloppe de 368.000 €, le Centre National de Lutte contre le Paludisme (CNLP) abrite le laboratoire national de référence de lutte contre le paludisme et la Direction du Ministère de la santé publique en charge de la mise en œuvre du Programme National de la Lutte contre le Paludisme (PNLP).

Toutes les activités relatives à la lutte contre le paludisme sont réalisées au sein du Centre, à savoir la prévention, le dépistage, les recherches biomoléculaires, la parasitologie, l'entomologie, et le renforcement des compétences techniques des personnels du PNL.

Au-delà de la prise en charge de la construction et d'une partie de l'équipement, le gouvernement monégasque a mis à la disposition du Centre une Volontaire Internationale de Monaco qui y a exercé en tant que biologiste entre 2010 et 2012.

Par ailleurs, une partie des frais de fonctionnement a été prise en charge depuis 2010. Une nouvelle convention dans ce sens pour la période de 2013 à 2015 a été signée, par laquelle la coopération monégasque apporte une nouvelle contribution de 40.000 € destinée à assurer notamment l'entretien et la maintenance des locaux, préserver la sécurité des bâtiments et des équipements, régler la consommation en eau et en électricité.

Le CNLP a été inauguré le 06 juin 2013, en présence de la Ministre de la santé publique – Madame Johanita NDAHIMANANJARA, la Représentante résidente de l'OMS – Madame Céline Yvette SEIGNON et Monsieur Lionel SCHUTZ – Secrétaire Général du Département des Relations Extérieures de Monaco.



Financement : 40.000 € de 2013 à 2015

Réduction de la vulnérabilité des femmes et des enfants face à la crise alimentaire récurrente dans le Sud

Les résultats obtenus suite à la mise en œuvre du programme conjoint par le PAM et le FNUAP cofinancé par les Principautés d'Andorre et de Monaco ont conduit les parties à re-signer un autre accord pour les 3 prochaines années.

Le précédent accord portait sur la période 2009-2012 et a été mis en œuvre dans 5 communes de la région du grand sud de Madagascar connue pour sa sécheresse récurrente : Ampanihy Ouest, Ifotaka, Ankilizato, Tranomaro et Tanandava.

Le programme cible les femmes enceintes et les enfants de 6 à 24 mois. Les bénéficiaires reçoivent du PAM une supplémentation nutritionnelle comprenant une ration journalière de 200 gr de farine enrichie, et 25 gr d'huile enrichie en vitamine A et D.

Ces activités de supplémentation alimentaire sont couplées aux actions de renforcement du système de santé reproductive menées par l'UNFPA qui se charge de doter les services de santé en médicaments et équipements médicaux, former les personnels de santé, sensibiliser les familles afin qu'elles adoptent les services de santé de la reproduction (SR).

La période de soudure 2012-2013 a enregistré 10.945 bénéficiaires, et 221,5 tonnes métriques de vivres distribuées. Il est à noter que les 5 sites d'intervention sont dans la zone rouge d'insécurité liée aux « dahalo » mais les femmes sont quand même venues au centre en sachant qu'elles seront bien accueillies et servies.



Financement : 775.139 € dont 205.000 € de la DCI de 2013 à 2015

Le nouveau projet conjoint pour la période 2013-2015 a pour objectif d'améliorer le pronostic de grossesse et prévenir les retards de croissance intra-utérin. Pour ce faire, un ensemble d'activités intégré de santé et nutrition sera mis en œuvre se focalisant sur quelques 2.400 femmes enceintes par an des 2 communes cibles : Itampolo et Fotadrevo.

Les activités comprennent notamment le relèvement de la qualité du plateau technique dans les deux formations sanitaires ciblées, une offre de soins maternels de qualité et gratuits, un appui nutritionnel et une supplémentation en fer et acide folique aux femmes enceintes, et une supplémentation en vitamine A aux accouchées.



Il est à noter qu'un VIM (Volontaire Internationale de Monaco) en la personne de Mr Xavier PONCIN a été dépêché par la DCI depuis 2010 au sein du PAM, assurant le poste d'Assistant de programme Santé/Nutrition.



Programme de lutte contre la drépanocytose

Depuis 2007, la coopération monégasque accorde un soutien prioritaire à la lutte contre la drépanocytose, première maladie génétique au monde, en intervenant dans plusieurs pays comme le Niger et le Mali. Madagascar a bénéficié de cet appui entre 2010 à 2012 au travers d'un accord de partenariat entre le Gouvernement Monégasque, le Ministère malgache de la santé publique et l'ONG LCDM-F (Lutte Contre la Drépanocytose Madagascar – France).

Ce partenariat visait la bonne mise en œuvre du Programme national malgache de lutte contre la drépanocytose, et répondait aux objectifs principaux qui consistaient à réduire la morbidité et la mortalité dues à la drépanocytose, et à améliorer la qualité et l'espérance de vie des drépanocytaires.

Au mois d'octobre 2013, la Direction de la Coopération Internationale de Monaco a organisé un Atelier en Principauté pendant une semaine et a réuni l'ensemble de ses partenaires dans le domaine de la lutte contre la drépanocytose issus de six pays africains. Ces partenaires comprenaient des membres du corps médical et des associations de malades, et l'atelier avait comme objectifs de renforcer la coopération Sud-Sud, et améliorer les pratiques de prise en charge des malades.

Madagascar était ainsi convié à cet atelier et a été représenté par les premiers responsables de la drépanocytose au sein du Ministère de la santé et par l'association LCDM-F.



Ainsi, suite aux interventions de grande qualité et des ateliers de travail productifs, plusieurs axes de travail ont été initiés et seront finalisés à court ou moyen termes :

- au niveau médical, la réalisation d'un guide de prise en charge des malades commun aux six pays (Mali, Madagascar, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal) ;

- au niveau de la recherche scientifique, le lancement de trois nouvelles recherches pour améliorer le suivi et la prise en charge des malades ;

- au niveau associatif, la réalisation d'outils de sensibilisation, la mise en commun d'actions de plaidoyer et le lancement d'une réflexion sur la création de mutuelles de santé pour les drépanocytaires.



Prise en charge de la cardiopathie infantile avec « Médecins du Monde »

Bien qu'une Politique Nationale de Santé (PNS) ait été élaborée en 2005 à Madagascar, les priorités sont données aux maladies qui sont à l'origine de la majorité de la mortalité et de la morbidité de la population. En l'occurrence, certaines pathologies comme la cardiopathie congénitale n'y figurent pas. La prise en charge de la cardiopathie infantile est ainsi très limitée. Aussi bien les structures, les moyens matériels que les ressources humaines sont insuffisants, alors que l'estimation de l'incidence des cardiopathies congénitales est de 3.600 pour 720.000 naissances par an, soit une prévalence de 5 pour 1000 naissances.

C'est ainsi que la DCI de Monaco a décidé de soutenir le programme de Médecins du Monde afin de contribuer à la réduction de la mortalité des enfants de moins de 16 ans, atteints de cardiopathie congénitale.

Au bout de 3 années de mise en œuvre entre 2011 et 2013, il peut être cité les réalisations suivantes :

- 3 membres du personnel médical du CENHOSOA ont été formés sur l'île de La Réunion dont 1 médecin-anesthésiste et 2 infirmiers-anesthésistes ;
- 1.812 enfants ont reçu une consultation gratuite ;
- 62 enfants ont subi une opération à cœur fermé au CENHOSOA, opérations réalisées par l'équipe locale et l'équipe de MDM Réunion ;
- 99 enfants ont été évacués en France ou à La Réunion pour recevoir une opération à cœur fermé.



Financement : 400.000 € de 2011 à 2013

Soutien aux personnes handicapées

La Coopération monégasque apporte son soutien aux personnes en situation de handicap à travers 2 structures :

- le Centre Médico-Éducatif les Orchidées Blanches qui a comme objectif de donner aux enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle de l'éducation, du travail, des loisirs, tout en prenant soin de leur état de santé ;
- et l'UNHAM (Union Nationale des Handicapés de Madagascar) qui regroupe des associations de personnes handicapées et dont la vocation est de contribuer à l'intégration sociale et économique de ces personnes.

Après le modeste appui apporté par le Consulat aux Orchidées Blanches depuis 2005, la DCI a pris le relais à partir de 2007 ; ce qui a permis d'appuyer cette structure de manière plus conséquente. Le partenariat a été renouvelé en 2011, et y a été associé l'UNHAM. L'objectif est de permettre à ces deux structures de consolider leur position d'organismes de référence dans l'accompagnement des personnes handicapées à Madagascar, tout en les dotant des moyens nécessaires pour leur autonomie.

En trois ans de mise en œuvre, les Orchidées Blanches ont pu maintenir leurs acquis institutionnels et maintenir leur position d'association « pilote » en matière de prise en charge des enfants handicapés. Le projet a permis au CME l'amélioration de ses infrastructures (réhabilitation des locaux, rénovation des aires de jeux, acquisition de nouveaux matériels), le renforcement des compétences de l'équipe d'encadrement, la restructuration du projet d'établissement, l'établissement d'un plan individuel d'accompagnement pour chaque bénéficiaire, et l'intégration de nouveaux bénéficiaires.



L'UNHAM quant à elle a pu mettre en place un nouvel atelier de sérigraphie au sein duquel d'autres personnes handicapées peuvent désormais travailler, ouvrir une antenne à Toamasina et renforcer l'équipe pour une ouverture et une meilleure visibilité de ses actions.

Programme de recherche avec l'Institut Pasteur portant sur les infections infantiles résistantes aux antibiotiques

Dans les pays les plus démunis, la proportion de décès attribuable aux infections sévères peut atteindre 50% des naissances alors qu'actuellement, seuls quelques travaux limités et ponctuels permettent de fournir quelques informations sur les étiologies bactériennes des jeunes enfants et les profils de sensibilité aux antibiotiques des bactéries en cause.

Ce projet, mis en œuvre par l'Institut Pasteur, vise principalement l'évaluation des conséquences de la résistance aux antibiotiques, en termes de mortalité et de morbidité dans les infections bactériennes sévères, acquises à l'hôpital ou en communauté, survenant chez les nouveau-nés (0-1 mois) et les jeunes enfants (1-24 mois) vivant dans un pays à faible niveau économique. Le programme ayant comme ambition l'implantation sur 3 continents, se déroulera sur plusieurs années et s'appuiera sur le réseau international des Institut Pasteur. A terme, cette initiative pourrait déboucher sur le développement d'une plateforme de recherche internationale pour l'évaluation d'innovations en santé publique que ce soit au niveau thérapeutique que vaccinale.

La phase pilote s'est déroulée à Madagascar pour ses trois premières années de mise en œuvre de 2011 à 2013. Les activités comprenaient la mise en place de l'équipe de recherche épidémiologique et biologique sur site, le recueil et la gestion de données médicales, la mise en œuvre des activités de laboratoire, la caractérisation des mécanismes de résistance, l'achat d'équipements de laboratoire. Le projet répond aux objectifs spécifiques suivants : un recueil de données sur l'étiologie et la résistance des infections pédiatriques bactériennes, l'identification des facteurs de risque des infections bactériennes résistantes, un recueil de données sur l'usage des antibiotiques et l'étude des mécanismes de résistance.

Financement : 847.000 € de 2011 à 2013

Renforcement de la qualité des soins de santé par l'amélioration du diagnostic

Ce projet porté par la Fondation Mérieux en partenariat avec l'ONG Santé Sud a comme principal objectif d'améliorer la qualité de soins offerts à la population malgache en permettant l'accès à un meilleur diagnostic, et vise plus spécifiquement à contribuer à un meilleur diagnostic de la diarrhée fébrile en zone rurale de Madagascar.

En effet, la qualité du diagnostic biologique est cruciale pour l'identification correcte de la maladie et le choix adapté de la stratégie thérapeutique. A Madagascar en l'occurrence, la diarrhée est la deuxième cause de mortalité infantile. Pourtant, par manque de diagnostic, la diarrhée fébrile est souvent confondue avec le paludisme.

Le projet propose donc d'évaluer précisément les étiologies des diarrhées fébriles, en y combinant systématiquement le diagnostic rapide du paludisme comme préconisé par le programme TDV (Special Program for Research and Training in Tropical Diseases). Il cible 2000 enfants de 2 mois à 5 ans habitant dans les milieux ruraux.

Financement : 15.000 € de la DCI de 2011 à 2013

Formation de médecins internes malgaches à Monaco en imagerie médicale

Un partenariat existe depuis 2008 entre le Centre Hospitalier Princesse Grace à Monaco et le CHU-JRA (CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona) à Antananarivo, appuyé par la Direction de la Coopération Internationale de Monaco.

Ce partenariat consiste à faire bénéficier à des internes malgaches des formations en imagerie médicale au sein du Service d'Imagerie Médicale – Radiologie du CHPG, et ce sous la responsabilité des professeurs BRUNETON du CHPG en collaboration avec le Professeur AHMAD – Chef du service Radiologie du CHU-JRA.

L'objectif est de permettre à des médecins malgaches ayant obtenu brillamment leur Diplôme Universitaire en Échographie de parfaire leurs connaissances en échographie, de les mettre en pratique auprès des médecins du CHPG pour ajouter une plus-value à leur formation par une expérience à l'étranger, et d'être en mesure, à leur retour dans le pays, de mettre en œuvre les connaissances acquises, auprès de la population malgache dans le secteur public.

En 2013, 4 médecins internes ont donc pu effectuer un stage de deux mois en Principauté



La Coopération Monégasque appuie l'accompagnement des PVVIH (Personnes Vivant avec le VIH) à Madagascar depuis 6 ans aux côtés de l'association monégasque Fight Aids Monaco. Cette association, présidée par SAS La Princesse Stéphanie de Monaco, apporte sa contribution au mouvement solidaire qui s'est organisée depuis des années afin de mieux répondre aux besoins des malades et de sensibiliser l'opinion de différentes manières. A l'international, l'association soutient la recherche ainsi que des programmes de lutte contre de SIDA.

A Madagascar, 3 entités sont appuyées depuis 2007 :

- **Le Service des Maladies Infectieuses du CHU-JRB (CHU Joseph Raseta Befelatanana)**
Il s'agit du principal service de prise en charge des PVVIH de Madagascar, où sont référencés le plus souvent les malades, et même ceux venant des provinces éloignées. Le faible niveau de vie de la population lié à l'inexistence d'une prise en charge totale des soins ont conduit les responsables du service à mettre en place un « Fonds d'urgence ». Ce fonds permet aux patients les plus démunis du service de bénéficier de la prise en charge du coût des médicaments, consommables médicaux et examens, ainsi que leur nourriture pour les patients admis à l'hôpital.
Un montant de 6.000 € a été ainsi alloué en 2013 pour alimenter ce Fonds d'urgence.

- **L'association SISAL**

SISAL s'investit dans le cadre de la lutte contre la propagation des maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH-SIDA, à travers la sensibilisation auprès de la population et des groupes cibles, et des soins adaptés prodigués au sein de ses 2 dispensaires à Antananarivo et à Tuléar. Un autre volet important des activités de l'association consiste aussi à accompagner les PVVIH autant à travers une prise en charge médicale, psycho-sociale qu'économique.

Une contribution financière a donc été ainsi apportée régulièrement à l'association afin de lui permettre d'apporter ses services aux bénéficiaires et d'assurer son fonctionnement. Une somme de 34.427 € a été ainsi versée à SISAL pour assurer le fonctionnement du dispensaire à Antananarivo pendant le second semestre 2013, et appuyer le fonctionnement des deux foyers de prise en charge des PVVIH à Antananarivo et à Tuléar.



Financement : 15.000 € de la DCI de 2011 à 2013

- **Le CHD 2 d'Itaosy**

Dirigé par une gynécologue médecin-référent en matière, le Centre Hospitalier de District d'Itaosy, est la structure hospitalière où sont référencés les femmes enceintes ou mères séropositives et les enfants. C'est un centre de prévention de la mère à l'enfant, et également un centre de référencement pour les accouchements.

Un montant de 9.000 € a été versé à l'hôpital pour la construction d'un local où seront organisées des rencontres et des échanges constructifs entre les prestataires de santé et les PVVIH d'une part, et entre les PVVIH elles-mêmes d'autre part.

Amélioration des conditions de vie et d'éducation des enfants en situation précaire

Ce projet regroupe 6 associations œuvrant à Fianarantsoa, Antsirabe, Ambositra et Mananjary et a pour finalité d'améliorer les conditions de vie et d'éducation des enfants en situation de précarité de la région de Fianarantsoa.

Pour l'**ONG Bel Avenir**, l'objectif est de développer l'éducation environnementale, sanitaire et sociale des enfants scolarisés et issus de plusieurs centres. L'ONG reçoit ainsi chaque semaine 450 enfants à la bibliothèque de l'ONG et 400 jeunes sur les terrains de sport. Chaque année, les classes vertes au centre aéré et à la ferme profitent à 1.200 bénéficiaires.

Le centre **EPHATA** qui est un centre d'éducation spécialisé pour jeunes aveugles et malvoyants. Le projet est censé améliorer et pérenniser les activités du centre en faveur de 50 enfants et jeunes de 6 à 24 ans qui y sont scolarisés.

L'ONG française « **Les Vélos d'Ambalakilonga** » œuvre pour dispenser des formations professionnelles aux jeunes défavorisés de la province de Fianarantsoa. Cette association recevra ainsi les moyens nécessaires pour le bon fonctionnement de son atelier de formation des jeunes à la réparation des vélos.

Le projet concerne également le **Foyer Oliva Ulrich** à Antsirabe et vise l'amélioration des conditions d'apprentissage des 60 jeunes filles issues de milieu rural défavorisé inscrites au centre. Ces jeunes filles sont formées à l'art ménager, l'art culinaire et l'art vestimentaire (coupe et couture, broderie).

Le **Centre Fanantenana** à Mananjary accueille des enfants et des jeunes orphelins, et notamment les jumeaux qui sont encore rejetés par les familles dans cette région en raison des croyances ancestrales. L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil des 34 enfants et jeunes qui y sont accueillis.

La sixième structure est la **Fédération des Associations d'Aveugles de Madagascar (FAAM)**, dont la principale activité est de plaider en faveur des personnes non et malvoyantes auprès des pouvoirs publics et de la communauté. La Fédération entend favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes non et mal voyantes habitant la ville d'Antsirabe et ses alentours.

Financement : 140.000 € de 2013 à 2015



Appui et réinsertion sociale des jeunes en situation de rue

Le nombre d'enfants et de jeunes vivants dans la rue dans la ville d'Antananarivo est estimé à entre 3.000 et 4.000. Dans le contexte de survie dans lequel vivent ces enfants, il est crucial de construire pour ces jeunes des projets qui dépassent l'urgence mais envisager un développement à long terme.

Un premier projet cofinancé par la Principauté de 2009 à 2011 a permis d'appuyer 4 structures œuvrant en faveur des enfants et jeunes en situation de rue à Antananarivo, et de leur faire bénéficier d'appuis nutritionnels et sanitaires, de scolarisation, de formation professionnelle et d'accès à des activités culturelles et sportives.

Le projet a également soutenu le renforcement structurel de ces associations, le renforcement des compétences de leurs personnels et encouragé le travail en réseau entre les 4 structures.

Le nouveau projet devrait poursuivre et amplifier les actions avec un accent particulier sur l'insertion économique des jeunes qui ont pu bénéficier de scolarisation et de formations lors du premier projet. Il bénéficiera à 1.000 enfants et jeunes âgés de 3 à 22 ans, suivis par les 4 partenaires à savoir Graines de Bitume, ENDA OI, le Centre Énergie et HARDI.

Financement : 180.000 € de 2013 à 2015

Orphelinat catholique de Fianarantsoa

Démarré en 2011, ce projet répond à l'objectif de renforcer les capacités d'accueil de l'Orphelinat Catholique de Fianarantsoa qui est la plus grande structure de ce genre aussi bien en termes d'infrastructures qu'en termes d'effectif, se trouvant dans la région Haute Matsiatra, l'une des plus peuplées et des plus pauvres de Madagascar.

Les infrastructures de l'orphelinat ne permettent pas d'accueillir les quelques 300 enfants dans de bonnes conditions. Chaque dortoir est occupé de 34 à 40 enfants créant ainsi une promiscuité entre les enfants alors que le niveau d'aération de chaque pièce n'est pas respecté malgré l'installation de ventilateurs dans chaque dortoir, et alors même que les 4 dortoirs existants eux-mêmes ne peuvent pas accueillir la totalité des enfants. Les Sœurs ont donc été amenées à transformer les 2 salles d'étude du sous-sol en dortoirs; ce qui est loin d'être conforme aux règles d'hygiène.

Le projet se propose donc de renforcer les capacités d'accueil et de prise en charge de l'Orphelinat. L'Orphelinat a pu ainsi se doter d'un car pour le transport des enfants dans les écoles où sont scolarisés les enfants et qui se trouvent à quelques kilomètres.

Un autre bâtiment comportant des dortoirs supplémentaires pouvant accueillir 80 enfants a également pu être construit ; et les nouveaux dortoirs ont pu être équipés.

Financement : 141.000 € de 2011 à 2013

DCI URGENCE

Tempête Haruna – Soutien aux populations

Financement : 40.000 €

Suite à l'appel à solidarité internationale formulée par le Gouvernement Malgache au début de l'année 2013 après le passage du cyclone tropical Haruna, une aide d'urgence a été versée pour les populations affectées par cette catastrophe naturelle.

Les fonds ont été utilisés pour réhabiliter l'EPP de Mahavatse I et de construire une nouvelle école maternelle dans le quartier d'Ankilaka/Ankiembe Haut. Ces deux quartiers se trouvent dans la ville de Tuléar, dans le sud de la grande île.

2ÈME PARTIE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

LES APPUIS DU CONSULAT

Les actions du Consulat de Monaco se concentrent principalement sur le domaine de la santé, à travers l'équipement en matériels et équipements de centres de santé publique, des petits travaux de rénovation de centres de santé et l'appui à des structures œuvrant dans ce secteur.

DONS EN MATERIELS, EQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX



CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-JRA)

Service de rééducation fonctionnelle : appareil de kinésithérapie et de rééducation

■ ADS ■ NC ■ N° 10/13 du 20/02/13



CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-JRA)

Service urologie : Table gynécologique, potences, négatoscope, pousse-seringues, potences, divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 23/13 du 12/04/13



CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Service cardiologie etUSIC (Unité de Soins Intensifs en Cardiologie): électrocardiographe, perches perfusion, pousserieseringues, déambulateur, béquille, divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 20/13 du 09/03/13



CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Service urgence et réanimation : négatoscope, potence, draps, fauteuil roulant et quelques consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 52/13 du 21/10/13



CHU Fianarantsoa

Service réanimation : électrocardiographe, table d'examen, perche perfusion, pousse seringue et divers consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 12/13 du 19/02/13



CHU Androva Majunga

Service urgence et réanimation : lits, perche perfusion, pousse seringue, électrocardiographe et consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 25/13 du 22/04/13

Centre Hospitalier de Soavinandriana (CENHOSOA)

Service réanimation et orthopédie: perche perfusion, pousse seringue, kit arthro d'épaule et des consommables

■ADS ■NC ■N° 24/13 du 17/04/13



Centre Hospitalier Mère-Enfant d'Ambohimandra

Service urgence : pousse seringue, table d'examen, perche perfusion, lits cage pour enfants

■ADS ■NC ■N° 21/13 du 21/03/13



Centre Hospitalier Mère-Enfant d'Ambohimandra

Service vaccination et urgence : table d'examen, pousse seringue, nappe de consultation

■ADS ■NC ■N° 53/13 du 23/04/13

CHRR d'Antsirabe

Service urgence et triage: blouses de médecins, drap de consultation, divers consommables

■ADS ■NC ■N° 54/13 du 22/10/13



CHD2 d'Ambatolampy

Service urgence : fauteuil roulant, draps de consultation, blouses de médecins, divers consommables

■ADS ■NC ■N° 55/13 du 23/04/13



CHD2 de Vatomandry

Service urgence : brancard, table d'examen, potences, matelas, divers consommables

■ADS ■NC ■N° 19/13 du 08/04/13



CHD1 Andramasina

Consommables médicaux

■ADS ■NC ■N° 81/13 du 26/11/13



Pavillon Sainte Fleur

Couveuse de marque Médipréma, couveuse de marque Draeger, ventilateur d'anesthésie

■ADS ■NC ■N° 11/13 du 19/02/13

CSB2 Mandrosoa Andramasina

Consommables médicaux

■ADS ■NC ■N° 82/13 du 26/11/13

CSB2 Ambohimandra Andramasina

Consommables médicaux

■ADS ■NC ■N° 83/13 du 26/11/13

CSB2 Alatsinainy Bakaro

Consommables médicaux

■ADS ■NC ■N° 84/13 du 26/11/13

■Partenaire ■Montant investi ■Référence convention

REHABILITATION DE CENTRES DE SANTE

Après avoir appuyé la rénovation par tranches du Centre de santé de base d'Antanimora durant 5 ans jusqu'à ce que celui-ci soit totalement remis en état, une nouvelle convention a été signée avec la Police Nationale dans le cadre de la réhabilitation de l'infirmerie du Commissariat central de Tsaralalàna. L'objectif de cette action est d'offrir une meilleure qualité de soins aux personnes retenues au Commissariat ainsi qu'aux fonctionnaires de Police qui y sont admis.

Les travaux de réhabilitation comprenaient notamment la mise en place d'un escalier, la réfection de la peinture, la rénovation des ouvertures, la confection d'une étagère.



■ MGA 4.000.000

■ N° 22/13 du 04/04/13

APPUI A DES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

Association « Alexandre POTIER » : soutien au fonctionnement d'un dispensaire de brousse

L'appui au fonctionnement du dispensaire d'Ambalatsingy se poursuit par la dotation d'une contribution financière en faveur de l'association « Alexandre POTIER », laquelle a initié la construction de ce dispensaire. Il s'agit d'un centre de santé de base situé dans la brousse de Majunga, zone où il n'existait pas de formation sanitaire à moins de 30 km.

L'association a en effet pour objectif l'amélioration sanitaire de zones démunies et enclavés, à travers notamment l'accompagnement de l'installation de jeunes médecins malgaches en brousse, et la contribution au développement des villages concernés.

En 2013, l'association a pu faire fabriquer à Majunga une pirogue en PVC pour assurer les transports des malades dans de bonnes conditions de sécurité, ce qui est devenu indispensable pour l'association vu l'état alarmant des routes de la région.



■ MGA 2.800.000

■ N° 41/13 du 29/07/13

ONG ANYMA (Arovy Ny Marary) : dotation en matériels et équipements médicaux

Le partenariat avec cette ONG se poursuit en 2014 avec la dotation de matériels et équipements divers destinés à équiper le centre d'accueil ANYMA, que l'ONG a pu construire grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires financiers. Ce centre, construit à proximité du plus grand hôpital de la grande île, est destiné à l'hébergement des familles venant d'autres régions et dont des proches sont admis au CHU JRA.

En 2013, le Consulat, en partenariat avec l'association ADS, a ainsi remis à l'ONG du mobilier, des matériels informatiques ainsi qu'un lot de linge.

Du lait pour enfants, des vêtements et du linge, ainsi que des matériels et équipements médicaux ont également été remis pour les enfants hospitalisés au CHU-JRA pour lesquels l'ONG prend en charge la nourriture, le vestimentaire et les soins médicaux.

Une partie des consommables médicaux est également affectée par l'ANYMA à la pharmacie du CHU pour les malades démunis.



■ MGA 2.800.000

■ N° 13/13 du 26/02/13 et N° 79/13 du 26/08/13

Association « Pour que vive Maroala » : contribution à l'amélioration de la santé de la population d'un village de Majunga

L'association « Pour que vive Maroala » a commencé ses activités depuis 2007 en agissant principalement pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire des quelques 4.000 habitants du village du même nom. Les actions se sont par la suite étendues dans les communes environnantes avec une amplification des objectifs qui se veulent toucher les autres domaines-clés du développement de ces communes, notamment l'éducation.

Les actions de cette association ont été accompagnées depuis 2009 par l'association « ADS » et le Consulat. En 2013, un échographe avec accessoires leur a été octroyé ; ce matériel ayant été par la suite affecté par l'association au Centre Hospitalier de Marovoay.

■ MGA 2.800.000

■ N° 45/13 du 02/08/13

Association « AMADIA » : soutien à la prise en charge du diabète

Créée en 1983, l'association « AMADIA » (« Andia Malagasy miady amin'ny Diabeta » ou Association malgache contre le diabète) œuvre pour la prise en charge et la défense des intérêts des diabétiques, la promotion des thérapeutiques pour le diabète et la favorisation de la recherche et de la formation. Comptant plus de 20.000 membres et disposant de 10 antennes réparties dans tout Madagascar, elle propose à la population des séances de sensibilisation, de dépistage et d'éducation et offre aux patients et à leurs familles des consultations, des soins appropriés ainsi qu'une éducation thérapeutique. Une première convention a été signée avec cette association pour marquer la remise de lits médicalisés, matériels et équipements médicaux destinés aux antennes de l'association à Antananarivo, Fianarantsoa et Majunga.



■ MGA 2.800.000

■ N° 16/13 du 11/03/13

Association « Grandir Dignement » : amélioration de la prise en charge médicale d'enfants et adolescents détenus

Un fauteuil dentaire avec accessoires a été remis à cette association française intervenant à Madagascar depuis 2009 auprès des mineurs en détention. L'association concentre ses actions au sein de 4 établissements pénitentiaires, dont 2 se trouvent à Antananarivo et 2 à Diégo Suarez, où sont détenus 200 jeunes âgés de 9 à 18 ans.

Grâce à une présence quotidienne et à l'existence d'une étroite collaboration avec l'administration pénitentiaire, de nombreuses actions ont été mises en œuvre et ont contribué au respect de la dignité de ces enfants et de ces jeunes.

Les interventions recouvrent plusieurs volets : médical, alimentaire, judiciaire, éducatif, scolaire et orientation post-carcérale. Des réhabilitations sont également menées afin d'améliorer les lieux de détention. Le fauteuil dentaire profitera aux 140 jeunes détenus de la prison centrale d'Antanimora dans la capitale.

■ MGA 2.800.000

■ N° 90/13 du 23/12/13

Le secteur de l'éducation constitue le deuxième axe des actions menées par le Consulat, après celui de la santé, et concernent aussi bien l'éducation de base, la formation professionnelle et le soutien d'activités éducatives.

DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Lycées et CEG

Entre 2006 et 2013, quelques 200 ordinateurs et d'autres matériels informatiques ont été octroyés à 47 CEG (Collèges d'Enseignement Public) et Lycées publics. La grande majorité de ces écoles ont été dotés pour la première fois de tels matériels, permettant ainsi de faire bénéficier aux élèves qui y sont inscrits des cours d'initiation à l'informatique.

En 2013, 6 autres établissements ont également bénéficié de cette action :



Lycée Antanetibe Mahazaza

220 élèves scolarisés
Matériels remis : 4 ordinateurs

■ ADS ■ NC ■ N° 26/13 du 16/05/13



CEG Ambatoloana

270 élèves scolarisés
Matériels remis : 5 ordinateurs

■ ADS ■ NC ■ N° 27/13 du 13/05/13



Lycée Analamahitsy

750 élèves scolarisés
Matériels remis : 5 ordinateurs

■ ADS ■ NC ■ N° 28/13 du 17/05/13



CEG Andranonahoatra Itaosy

958 élèves scolarisés
Matériels remis : 5 ordinateurs

■ ADS ■ NC ■ N° 29/13 du 21/05/13

CEG Androhibe Atsimondrano

613 élèves scolarisés
Matériels remis : 4 ordinateurs

■ ADS ■ NC ■ N° 75/13 du 19/11/13

CEG Tsararivotra Ambatofotsy

691 élèves scolarisés
Matériels remis : 4 ordinateurs

■ ADS ■ NC ■ N° 76/13 du 11/12/13

Autres établissements œuvrant dans l'éducation



Ecole La Fontaine

Matériels remis : livres scolaires, matériels sportifs, tenues et chaussures de sport, ordinateurs complets, matériels médicaux

■ADS ■NC ■N° 06/13 du 08/04/13



Association actions solidaires

Matériels remis : dictionnaires, livres de bibliothèque, médicaments pour premiers secours au profit du CEG Alasora

■ADS ■NC ■N° 04/13 du 08/02/13

Congrégation des Sœurs du Cœur de Jésus

Matériels remis : fournitures et livres scolaires, vêtements pour enfants, tenues de sport, couverture layette pour bébés, machine à laver manuelle

■ADS ■NC ■N° 07/13 du 04/04/13

Sœurs du Christ Amparibe

Matériels remis : ordinateurs, imprimantes, livres et fournitures scolaires

■ADS ■NC ■N° 03/13 du 08/02/13 et N°46/13 du 28/08/13

ONG Lalana

30 ordinateurs complets ont été remis à cette ONG, lesquels matériels ont été offerts gracieusement par l'AFCEPF/Association Initiative Madagascar, association basée en France. Le Consulat et l'association ADS ont pris en charge l'acheminement jusqu'à Madagascar.

L'ONG Lalana a été créée en 1998 et a pour principale vocation d'instaurer un processus de développement durable dans le monde rural et en particulier à travers les infrastructures routières et le transport. Les projets de l'ONG se dessinent sur les activités génératrices de revenus, les équipements socio-collectifs, la sensibilisation et le renforcement de capacité.

■AFCEPF et ADS ■NC ■N° 05/13 du 04/04/13



AMELIORATION D'INFRASTRUCTURES ET DE MOBILIERS SCOLAIRES**Réhabilitation de l'EPP Faravohitra**

En 2011, le Consulat avait pris en charge la réhabilitation de cette école primaire publique, construite il y a 59 ans, et qui était dans un état de vétusté et de délabrement. La peinture intérieure et extérieure a été ainsi refaite, et des tableaux noirs pour les 5 salles de classe ont été confectionnés. L'état de la toiture qui se dégradait d'année en année non seulement compromettait la pérennité des travaux entrepris, mais surtout mettait les élèves et les instituteurs dans de mauvaises conditions d'apprentissage et même dans une situation d'insécurité.

La réfection de toute la toiture de l'école a ainsi été effectuée au début de l'année 2013. Il est à noter que l'école comptait 108 enfants durant l'année scolaire 2012-2013.



De gauche à droite : Avant travaux / Après travaux

■ MGA 12.674.000

■ NC

■ N° 08/13 du 12/02/13

Contribution à l'extension de l'école « FFMM »

Cette école a vu le jour grâce à une association du même nom et a été appuyée par le Consulat depuis sa création en 2007 où elle ne comptait que 120 élèves inscrits en classe de 6ème. L'école est située dans un quartier populaire de la capitale et scolarise des enfants issus de milieux défavorisés n'ayant pu être scolarisés dans les collèges publics faute de place ou pour avoir échoué aux examens d'entrée. Au fil des années, les effectifs ont augmenté passant de 120 à 700, nécessitant ainsi l'ouverture de nouvelles salles de classe. Une nouvelle construction s'est avérée nécessaire et la modeste participation du Consulat a contribué aux travaux de finition du nouveau bâtiment.



■ MGA 3.500.000

■ NC

■ N° 49/13 du 23/09/13

APPUI A DES PROGRAMMES DE FORMATION**Association « ASPE » (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance)**

Créée en 1958 à l'initiative de quelques magistrats juges des enfants, cette association se fixe pour vocation d'assurer les droits des enfants et jeunes mineurs en détention, leur rééducation dans de bonnes conditions, ainsi que l'accompagnement de leur réinsertion sociale. Les actions bénéficient à quelques 525 jeunes de 13 à 18 ans détenus dans 8 centres dont 1 à Mahajanga, 1 à Antsiranana, 1 à Toamasina et 5 à Antananarivo.

De 2008 à 2011, le Consulat a apporté son soutien pour les activités menées au sein du Centre de détention d'Anjanamasina à Antananarivo. Depuis 2012, l'association a mené un programme de formation sur le thème : « Protection, assistance judiciaire et sociale des mineurs en conflit avec la loi ». Cette formation est à destination des éducateurs et des responsables des 8 centres d'accueil et de rééducation et le Consulat soutient modestement ce programme, lequel est cofinancé notamment par l'Union Européenne.



■ MGA 2.800.000

■ NC

■ N° 43/13 du 06/08/13

Centre Sacré-Cœur Ambatolampy

« Centre de Formation pour jeunes pauvres », c'est ainsi que l'illustre Frère Romain qualifie cet établissement créé par des frères de la congrégation du Sacré-Cœur à proximité des frères du Lycée et du Juvenat Sacré-Cœur (ce dernier forme des frères). Situé à 70km de la capitale, il a pour vocation de former des jeunes défavorisés dont la plupart viennent du milieu rural dans plusieurs domaines tels que la menuiserie, la couture et la confection, l'informatique, la promotion féminine, l'agriculture et l'élevage.

Depuis bientôt 10 ans, l'association « ADS » et le Consulat se sont associés afin d'équiper toutes les branches de formation du centre ainsi qu'au collège eu au Lycée Sacré-Coeur. Des lots importants de matériels pédagogiques, matériels informatiques, livres, mobiliers et divers équipements et fournitures ont été remis à cet effet au Centre qui est devenu l'un, sinon le mieux équipé des centres de ce genre dans tout Madagascar.

En 2013, ils ont encore bénéficié de matériels électriques pour la nouvelle branche de formation en électricité ainsi que des matériels et équipements médicaux pour le dispensaire du collège.



■ ADS

■ NC

■ N° 15/13 du 20/12/13

Appuis SPORT**SPORT SCOLAIRE**

Cette action a vu le jour en 2010 grâce à un financement accordé par l'association monégasque AMADE-Mondiale (Association Mondiale des Amis de l'Enfance) présidée par S.A.S La Princesse Caroline de Hanovre. L'insuffisance d'infrastructures sportives en général et en particulier dans les établissements scolaires a motivé cette initiative dont l'objectif est de permettre à des écoliers de pratiquer un sport et de contribuer à leur épanouissement.

La première édition a permis de doter 16 écoles publiques scolarisant quelques 25.000 élèves en divers équipements sportifs neufs (de foot, basket-ball, volley-ball, handball), en maillots à l'effigie de chaque école pour les rencontres inter-établissements, et de réhabiliter les terrains de sport de 4 parmi les 16 écoles bénéficiaires.

Une deuxième édition a pu être menée en 2012 grâce à un autre partenariat du Consulat avec les sociétés SOMADIS et PMU Madagascar, avec 18 autres établissements scolaires publics répartis dans les 4 circonscriptions scolaires d'Antananarivo.

Le franc succès connu par cette initiative ainsi que les besoins exprimés par les autorités responsables de l'éducation ont conduit le Consulat à la renouveler en 2013, cette fois grâce à un partenariat avec la société CIMELTA.

Les 20 écoles suivantes en ont été les bénéficiaires :



CISCO	Écoles	Ballons	Équipements	Réf convention
Andramasina	EPP Ankorona	4 Foot		N° 73/13
	EPP Morarano	4 Foot		N° 60/13
	CEG Ambohimadana	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet volley	N° 57/13
	CEG Andramasina	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet volley	N° 68/13
	CEG Sabotsy Ambohitromby	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet volley	N° 61/13
Anjozorobe	EPP Morarano	4 Foot		N° 64/13
	EPP Ampotaka	4 Foot		N° 69/13
	CEG Marovazaha	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet hand	N° 70/13
	CEG Mangamila	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet volley	N° 71/13
	Lycée Anjozorobe	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet volley	N° 92/13
Manjakandriana	EPP Ambohitseheno	4 Foot		N° 59/13
	EPP Lohomby	4 Foot		N° 56/13
	CEG Mantasoa	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet basket	N° 72/13
	CEG Ambanitsena	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet basket	N° 58/13
	Lycée Manjakandriana	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet volley	N° 65/13
Autres CISCO	EPP Andranovao Ambohimangakely	4 Foot		N° 62/13
	EPP Mandroseza	4 Foot		N° 67/13
	CEG Tanjombato	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet volley	N° 91/13
	Lycée Moderne Ampetiloha	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet basket	N° 66/13
	Lycée Mahitsy	2 Basket, 2 volley, 2 hand	Filet basket	N° 63/13

En plus de ces équipements, un chèque de 100.000 Ariary a été remis à chaque école pour les frais de déplacement et de rafraîchissement de l'équipe de l'école lors des tournois inter-établissements.

■CIMELTA ■MGA 10.000.000

Pour compléter les actions dans les domaines de la santé et de l'éducation, des appuis sont également apportés en faveur des enfants en situation de handicap ou en situation de grande précarité.

ENFANCE HANDICAPEE

Centre Sembana Mijoro

Ayant célébré ses dix années d'existence en 2013, le Centre Sembana Mijoro s'est donné pour mission d'aider les personnes handicapées à se prendre en charge par le biais de l'éducation et de la formation. A son actif depuis son existence, il peut être cité entre autres : la scolarisation et la formation professionnelle de jeunes handicapés, le placement de ces jeunes dans le milieu professionnel, l'appui aux projets personnels des membres, l'ouverture d'un atelier qui emploie une dizaine de femmes handicapées, la sensibilisation-plaidoyer sur les droits à l'éducation et à l'emploi des personnes en situation de handicap. Le Consulat apporte son appui régulier depuis 2010 pour le fonctionnement de l'école spécialisée de l'association qui compte une vingtaine d'enfants âgés de 5 à 19 ans dont la majorité est atteinte d' IMC (Infirmité Moteur Cérébrale).



■ MGA 3.080.000

■ N° 50/13 du 26/09/13

Centre Avotra

Le soutien démarré en 2012 au profit de ce centre situé dans la ville de Mahajanga a été reconduit en 2013. La contribution a permis de continuer la prise en charge des salaires et de certaines dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'un centre spécialisé pour enfants atteints de handicap mental. Il compte 25 enfants dont l'éducation est assurée par deux éducatrices spécialisées.



■ MGA 2.800.000

■ N° 48/13 du 27/09/13

CAIT La Source

Fondé par une association de parents de jeunes en situation de handicap mental il y a plus de 20 ans, le Centre d'Aide Intégrée par le Travail « La Source » œuvre pour la rééducation et la formation d'enfants et de jeunes vivant avec ce handicap. Ces enfants sont répartis en plusieurs sections en fonction de l'importance et la gravité de leur handicap. Des activités scolaires et éducatives spécifiques sont prodiguées et tous les moyens mis en œuvre afin de leur permettre de vivre une scolarité comme les autres enfants, malgré leur spécificité psychopédagogique. Depuis 2009, le Consulat assure le paiement des rémunérations des six éducateurs spécialisés du centre.



■ MGA 2.100.000

■ N° 51/13 du 26/09/13

Association RIANALA

Comme par les années précédentes depuis maintenant 6 ans, une subvention est accordée chaque année à l'association RIANALA pour leur permettre de réaliser leur camp de vacances annuel au bord de la mer. Le camp dure dix jours pendant le mois d'août et est organisé afin de permettre à la vingtaine de jeunes handicapés mentaux membres de l'association, de vivre en communauté avec des jeunes valides dans l'objectif de favoriser leur intégration sociale et leur autonomie. Pour les grandes vacances de 2013, ces jeunes ont ainsi pu vivre des moments d'échange et de partage à Foulpointe dans la province de Toamasina. Ils ont pu s'ouvrir et s'intégrer harmonieusement grâce aux diverses activités du camp telles que baignades, découvertes, travaux manuels, visites de musée et prise de responsabilité dans le camp.



■ MGA 2.800.000

■ N° 42/13 du 01/08/13

ENFANCE EN SITUATION DE PRECARITE

PARTENARIAT AVEC DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Association AMADEA (Enfance et Développement à Madagascar)

Présente à Madagascar depuis une vingtaine d'années, cette ONG s'est donné pour mission de contribuer à la lutte contre la pauvreté de la population malgache en agissant dans 4 secteurs d'activités : la protection de l'enfance, le développement rural, la protection de l'environnement, la sensibilisation au développement et à la réalité malgache en France.

Le partenariat entre le Consulat et l'ONG s'est noué dans le domaine de la protection de l'enfance à travers un appui financier régulier pour deux des centres d'accueil d'enfants orphelins ou en danger de l'ONG, et ce depuis 2005. Il s'agit du centre d'accueil « Nomena » situé à Mahambo – Fénérive Est dans la province de Toamasina, et du centre « Mirana Tsiky » à Antsirabe à une centaine de kilomètres de la capitale.

Pour l'année 2013, une participation financière a été octroyée pour la réalisation des travaux d'entretien et de peinture du bâtiment du centre « Nomena » et pour le remplacement de la literie, des draps et couvertures des enfants.



■ MGA 2.520.000

■ N° 37/13 du 16/07/13

Orphelinat « Henintsoa Enfants de Marie Reine »

Situé dans la banlieue sud d'Antananarivo, cet orphelinat accueille 31 enfants âgés de 8 mois à 19 ans. Ces enfants sont nourris et hébergés au sein de l'orphelinat qui assure également leur scolarisation dans les écoles environnantes.

Le Consulat contribue depuis 2008 au fonctionnement et à l'équipement de la structure d'accueil, suivant les besoins exprimés par les responsables. L'appui apporté en 2013 a permis d'acquérir des lits superposés, des protèges matelas en cuir et à régler le paiement des factures d'eau et d'électricité.



■ MGA 2.800.000

■ N° 40/13 du 26/07/13

Centre Aina Enfance et Avenir

Basée sur l'île de La Réunion, l'association Aïna Enfance et Avenir agit à Madagascar autour de 3 domaines d'action : l'amélioration de la vie quotidienne d'enfants en situation de rue, l'aide à la scolarisation et la mise en place de structures adaptées aux besoins de ces enfants. Un centre d'accueil a été ainsi initié en 2004 dans la banlieue de la capitale et héberge une cinquantaine d'enfants mineurs de 01 mois à 16 ans. Depuis deux ans, l'association a pris de l'ampleur et a créé une crèche solidaire à Isotry dans un « bas quartier » de la ville de Tanà, laquelle accueille une trentaine de mamans âgées de 15 à 26 ans et une quarantaine d'enfants de 5 mois à 5 ans. Le Consulat concentre son soutien à l'association dans la participation à l'équipement du centre d'accueil de Malaza depuis 2008. La contribution de 2013 a servi à la mise en place d'une infrastructure de sécurisation de la crèche sise à Isotry, à l'acquisition d'un toboggan et d'une balançoire.



■ MGA 2.800.000

■ N° 44/13 du 13/08/13

REMISE DE DIVERSES FOURNITURES POUR DES CENTRES D'ACCUEIL ET ORPHELINATS

Quelques actions ponctuelles en faveur des enfants en situation de grande précarité comme le sont les enfants des rues et les orphelins ont été menées, et consistaient en des donations pour les associations ou centres qui accueillent des enfants. Ces donations proviennent du partenariat du Consulat avec l'association « ADS », mais également de particuliers qui ont remis des effets au Consulat.



Centre EDSR (Enfants du Sourire Réunion)

Ambatolampy
Vélos, trottinettes

■ N° 02/13 du 15/02/13



Centre Felana Maintso

Draps, serviettes, tapis de bain, assiettes, sous-assiettes, jouets

■ N° 17/13 du 14/03/13 et 89/13/du 23/12/13



Centre Rasoamanarivo

Draps, serviettes, tapis de bain, assiettes, jouets, peluches et déguisements de fête

■ N° 18/13 du 16/07/13 et 74/13 du 06/12/13



Graines de Bitume

Livres, casquettes, stylos, tee-shirts, vêtements pour enfants

■ N° 80/13 et 87/13 du 18/12/13



Centre NRJ

Livres, casquettes, stylos, tee-shirts, vêtements pour enfants

■ N° 85/13 et 86/13 du 18/12/13



Association SHAREMADA

Jouets

■ N° 88/13 du 10/12/13

OPÉRATION « COUVERTURES POUR ENFANTS »

Initiée par le Consulat en 2009, cette action a été renouvelée pendant l'hiver 2013. Elle a profité à 1.500 enfants de 0 à 5 ans habitant l'un des 8 Fokontany sélectionnés, à savoir :

- Fokontany d'Ambodin'Isotry
- Fokontany d'Ambomiadana Ambohimanarina
- Fokontany d'Ampasika Anosimasina
- Fokontany d'Anosibe
- Fokontany d'Anosizato
- Fokontany d'Antetezan'afovoany
- Fokontany de Besarety
- Fokontany de Manjakaray

Chaque Fokontany a reçu 200 couvertures, à l'exception du Fokontany d'Ambomiadana Ambohimanarina et celui de Manjakaray qui ont eu 150 couvertures chacun.



Une petite pierre est apportée dans la lutte contre la pauvreté en fournissant divers matériels, fournitures et équipements à quelques structures qui œuvrent pour l'amélioration du quotidien de familles nécessiteuses.

Association Solidarités Bidonville

L'association a été créée en 2007 et a pour objectif d'accompagner les mères célibataires ou veuves en difficulté dans le cadre de leur réinsertion sociale. Elle accompagne aussi la scolarisation de leurs enfants en assurant notamment leurs frais de scolarité et leurs fournitures scolaires. Quelques matériels informatiques, des machines à coudre et des fournitures scolaires ont été remis à l'association pour lui permettre de réaliser ses actions.

■ADS ■NC ■N° 01/13 du 06/02/13 et 038/13 du 23/07/13



Association Amour et Partage

Cette association française concentre ses actions dans la ville d'Antsirabe en faveur de familles et de jeunes filles issues de milieu défavorisé. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec la congrégation religieuse des Filles du Cœur de Marie, avec la communauté des Servantes du Cœur de Jésus et intervient dans les milieux hospitaliers environnants.

Il a été remis pour le compte des structures appuyées par l'association des machines à coudre, ordinateurs, vêtements, linges, fournitures scolaires, lait en poudre.

■ADS ■NC ■N° 78/13 du 21/08/13

Congrégation de la Divine Providence

Cette congrégation œuvre dans toute l'île, notamment à Nosy Be au nord de Madagascar, où elle prend en charge les soins médicaux, la nourriture, et l'hébergement d'une vingtaine d'enfants handicapés. Elle donne également des formations en coupe et couture et assure l'alphabétisation de jeunes filles et de femmes vivant en brousse afin d'améliorer le niveau de vie de celles-ci. Diverses fournitures leur ont été octroyées ; notamment des chaussures pour enfants handicapés, une machine à coudre, des crochets, aiguilles et de la laine à tricoter, quelques petits matériels et consommables médicaux.

■ADS ■NC ■N° 77/13 du 23/07/13

INTERVIEWS

DES PARTENAIRES



L'ASPE (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance) et le Consulat de Monaco

L'ASPE et le Consulat de Monaco sont en partenariat depuis l'année 2009, dans le cadre d'un programme pour la réinsertion sociale des enfants placés dans les centres de rééducation d'Antananarivo.

Le programme a d'abord été lancé par la mise en place dans les centres, d'activités para -scolaires comme l'élevage de volaille, l'implantation d'une pisciculture et de jardins potagers, la formation en menuiserie, pour que les enfants à leurs retours dans leurs familles puissent exercer diverses activités, même s'ils ne vont plus à l'école.

Par la suite, les responsables du programme ont été conscients du fait que la réinsertion sociale ne doit se limiter pas aux activités liées au placement dans les centres, mais qu'il y a également lieu de parer à l'inexistence ou à l'inefficacité de l'éducation que les parents ou les responsables ont donnée à ces enfants.

Ainsi, depuis 2012, l'ASPE a aussi lancé un programme pluriannuel de rééducation des parents (école des parents) et de formation des éducateurs dans les centres. La rééducation des parents porte surtout sur la conscientisation des parents de leur devoir et responsabilité vis-à-vis de leurs enfants, mais aussi sur les droits des enfants et leur protection. Quant aux éducateurs, ils sont sensibilisés à l'importance de leur mission et la manière de les accomplir dans le strict respect des droits des enfants.

Grâce à ce partenariat avec le Consulat de Monaco qui a eu l'amabilité de financer tous les ans ces programmes, l'ASPE a pu réaliser une avancée très importante dans la réalisation de sa mission car les trois entités (Enfants-Parents-Educateurs) ont pu être ciblées. Les résultats attendus sont que le nombre de récidive au niveau de la délinquance juvénile, et les fugues au niveau des centres diminuent sensiblement d'ici 5 ans. Mais déjà, les éducateurs des centres formés et conscients de l'importance de leur mission, ont appris à comprendre et écouter les enfants, mais aussi à respecter leurs droits fondamentaux. Les échanges d'expériences et de pratiques entre les responsables des centres leur ont aussi permis de mieux appréhender et résoudre les problèmes au quotidien rencontrés dans les centres.

Madame Bakolalao RAMANANDRAIBE RANAIVO HARIVONY Présidente de l'ASPE



Le CHU - JRA et le Consulat de Monaco

Brièvement la collaboration entre notre Centre et le Consulat de Monaco constitue une aide précieuse en matière de consommables et d'équipements, ayant permis le renforcement de nos offres et qualité de soins, étant données les difficultés que nous traversons en ce moment en matière d'investissement.

L'impact sur le gap de nos besoins en matière d'équipement et de consommables était réel et ressenti sur l'amélioration des soins dispensés surtout au service des Urgences, au Bloc opératoire et au service de l'Imagerie médicale. Votre aide nous a permis d'optimiser nos ressources propres malgré l'insuffisance de budget au vu de la situation qui prévaut dans notre pays ces derniers temps.

Professeur Jean Claude RAZAFIMAHANDRY Directeur d'Etablissement



L'ONG ANYMA (Arovy Ny Marary) et le Consulat de Monaco

Jusqu'à ce jour, le Consulat de Monaco nous apporte une aide précieuse dans l'exercice de notre aide sociale. A l'ouverture de notre Centre d'Hébergement des familles de malade, grâce aux containers nous avons pu équiper en matériel la salle de jeux-bibliothèque, la salle de travail, la cuisine de démonstrations culinaires.

A l'hôpital, outre les lits et matériels, les consommables ont été remis aux malades démunis. Ces produits de qualité (vygon) sauvent des vies. Nous trouvons quelques uns de ces articles chez les fournisseurs locaux mais les prix sont inaccessibles à la majorité de nos malades. Le service que nous offre le Consulat est important pour nous et les bénéficiaires.

Sœur Anne-Claire ESQUILLAN, Responsable Exécutif ONG ANYMA



L'Orphelinat « Henintsoa Enfant de Marie Reine » et le Consulat de Monaco

Le Consulat de Monaco nous a beaucoup aidé dans le fonctionnement de l'orphelinat Henintsoa , leur aide était et sera toujours indispensable afin de pouvoir améliorer la vie quotidienne des enfants accueillis, nous adressons ici nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui nous ont toujours permis d'avoir cette aide , nous espérons également la continuité de votre soutien dans l'avenir, en vous souhaitant beaucoup de courage dans votre grand travail pour pouvoir sortir les malgaches les plus démunis de leur misère bénéficiaires.

Mme Sitraka RASOLOANDRIANINA, Présidente de l'Orphelinat Henintsoa Enfants de Marie Reine



L'association FFMM (Farimbona Fanabeazana Malagasy Mifanampy) et le Consulat de Monaco

Le partenariat entre notre Association et le Consulat de Monaco est un modèle en soi quant à son esprit et au résultat obtenu. Il est exemplaire en ce sens qu'il repose sur la confiance mutuelle, la transparence et l'efficacité dans les actions entreprises et qu'après seulement six années d'existence l'association a pu construire sa propre école, pouvant recevoir 300 élèves, sur un terrain de 3000m2 octroyé par l'Administration publique.

Mme Andrianantenaina RAMIADANARISOA, Présidente de l'Association FFMM



Le « Centre Sembana Mijoro » et le Consulat de Monaco

Le Centre Sembana Mijoro œuvre pour l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et jeunes en situation de handicap physique. Ses activités concernent le parrainage, le placement, l'atelier de travail, la sensibilisation et l'éducation spécialisée.

Depuis 2010 à ce jour, le Consulat de Monaco a apporté sa contribution au fonctionnement de notre école qui accueille les enfants atteints d'une infirmité motrice cérébrale. Il convient de noter qu'à Madagascar, l'Etat ne subventionne pas les associations et les ONGs et ces dernières doivent compter sur leurs propres moyens et/ou solliciter des aides extérieures pour supporter les charges directes et indirectes relatives à leurs activités.

Ainsi, nous nous réjouissons d'avoir établi un partenariat avec le Consulat de Monaco, lequel nous a permis d'améliorer la prise en charge éducative de nos élèves, par le biais d'une cantine scolaire et d'un transport l'après-midi quand ils rentrent chez eux. Les témoignages des parents corroborent notre constat selon lequel les élèves font des progrès et s'épanouissent. Si de tels résultats ont été escomptés, c'est sans doute grâce à l'appui de nos différents partenaires, entre autres le Consulat de Monaco et à qui nous réitérons nos vifs remerciements.

Mme Fela RAZAFINJATO, Directrice du Centre Sembana Mijoro

ANNEXE

RÉSUMÉ SUCCINCT DES ACTIONS DU CONSULAT DE 2004 A 2013

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 4.971 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - Mr Goldscheider : 494 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1	- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ; - Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 7.971 € - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - Mr Yves David : 483,95 € - Mr C. Blanchy : 50 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 2.513.250 MGA - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1	- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ; - 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - MAP : 4.971 € - BMOI : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1	- Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- DCI : 19.950 € - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - MAP : 5.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4	- Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, couveuses, amplificateur de brillance, lits médicalisés, lits-cages pour maternité, matériels de cabinet dentaire, fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 959,64 € - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.079,46 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA	62 dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2	- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, échographes, colonne vidéo endoscopie complète, ECG, table d'opération avec accessoires, négatoscope, couvertures, défibrillateur, table d'examen, fauteuils pour handicapés, pèse-bébé, compléments nutritionnels, vêtements équipés médicaux, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, matériels et équipements de sport, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	- DCI : 15.500 € - MAP : 5.000 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA	88 dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2	- Lits d'hôpitaux, monitoring fœtal, pèse-bébé, matériels orthopédiques, appareils de réanimation, appareils de ventilation, échographes, négatoscopes, table d'examen, table d'accouchement, vêtements hospitaliers, divers mobiliers et consommables médicaux ;
				- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Couvertures pour enfants des quartiers défavorisés de la capitale.
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA (26.772,42 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 890 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.500 € - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA	114 dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16	- Lits d'hôpitaux, échographes, extracteurs d'oxygène, négatoscopes, tables d'examen, tables d'accouchement, appareil radio, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA (30.769,37 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 980 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA	68 dont : - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1	- Scalytiques pour bloc opératoire, table d'opération, mammographes, appareil radio, négatoscopes, concentrateurs d'oxygène, matériels dentaires, lits d'hôpitaux avec matelas, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2012	22.300 € et 27.400.000 MGA (32.264 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 1.000 € - société de M. BALLY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 10.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 Ar	63 dont : - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 18	- Appareil radio, appareils ECG, Echographes, fauteuils roulants, lits d'hôpitaux, potences, moustiquaires, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Livres scolaires, ordinateurs et imprimante, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.
2013	17.300 € et 30.500.000 MGA (28.193 €)	- DCI : 10.000 € - APPEL : 1.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - CIMELTA : 10.000.000 MGA - DUPONSEL : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - GHL : 3.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - Pierre LURTON : 3.500 € - société de M. BALLY : 1.800 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA	92 dont : - Santé : 25 - Education : 16 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 4 - Sport : 21	- Appareil kinésithérapie et de rééducation, négatoscope, table de gynécologie, électrocardiographe, pousses seringues, tables d'examen, couveuses et consommables médicaux ; - Livres scolaires, ordinateurs et imprimante, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.

Rapport d'activité 2013



CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR

Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P 182 - Antananarivo - Madagascar
Tél : +261 20 22 356 83 Fax : +261 20 22 287 60

Consul@monaco-madagascar.com
www.monaco-madagascar.com